EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 juin 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept juin deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Grégory BERNARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Fabienne MONTEL à François BARRIÈRE**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du voeu et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE quitte la séance avant le vote de la question n°9.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 61

RÈGLEMENT D'UN CONTENTIEUX PORTANT SUR DES CHAUFFERIES DE L'ANCIENNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE CHAUFFAGE URBAIN DES QUARTIERS DE CROIX-DE-NEYRAT, CHAMPRATEL, LES VERGNES

Pour la création du nouveau réseau de chaleur des quartiers de Croix de Neyrat, Champratel, les Vergnes, une nouvelle Délégation de Service Public (DSP) a été validée en juin 2010.

Le choix d'adhérer ou non à ce nouveau service a été proposé par la Ville aux abonnés de la précédente DSP.

Quatre copropriétés situées rue du Torpilleur Sirocco n'ont pas souhaité adhérer au nouveau service délégué. Elles ont donc quitté la DSP de chauffage urbain et ont récupéré les installations de chauffage alors propriété de la Ville.

Ces copropriétés ont sollicité la Ville pour obtenir tout ou partie des soldes positifs des postes dits de Gros Entretien Renouvellement portant sur ces installations.

Après analyse juridique et de nombreux échanges entre les parties, il a été convenu de solder ce contentieux par le versement par la Ville à ces copropriétés d'une partie des fonds demandés, à savoir un total de 29 263,85 € repartis entre :

- Résidence des Hauts de Chanturgues : 5 790,60 €
- Résidence des Lacs : 6 219,08 €
- Résidences Sancy/Dômes : 17 254,17 €

Il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'autoriser M le Maire à finaliser le protocole transactionnel avec les différentes copropriétés ;
- de solder ce contentieux par le versement des montants sus-exposés ;

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal : 67/01/678/1217/037

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 08 juillet 2014

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe à l'Ecologie urbaine,
Développement durable,
Eau et Assainissement

Odile VIGNAL